

The screenshot shows the homepage of the 'actifs' website. At the top, there is a navigation menu with categories like 'ACTUALITÉ', 'ÉCLAIRAGES', 'CARRIÈRES & EMPLOI', 'WIKIFINANCE', 'COMMUNAUTÉS', 'L'AGEFI QUOTIDIEN', and 'ÉVÉNEMENTS'. A search bar is located in the top right. The main article is titled 'L'Anacofi lance un événement sur le financement des entreprises fin octobre' by Jean Charles Naimi. The article text discusses a week-long event from October 21-25, 2013, in Nice, Cannes, and Antibes, focusing on financing and entrepreneurship. Social media sharing buttons for LinkedIn, Twitter, Facebook, and a 'Réagissez' button are visible. On the right side, there are promotional boxes for 'Abonnés à actifs', 'Inscrivez-vous', 'Newsletters', and 'Interviews exclusives, best of...'. The website footer includes 'H24 FINANCE'.

H24 FINANCE

## Un évènement collaboratif, imaginé et piloté par l'Anacofi ouvert aux professionnels et aux entrepreneurs...

Publié le 7 Octobre 2013

Interview de David Charlet Président de l'ANACOFI

**Les Conférences de l'Entreprise : du 21 au 25 octobre 2013  
Nice, Cannes, Antibes / Alpes Maritimes**

Pour la première fois en France, professionnels et entrepreneurs se retrouveront et échangeront pendant une Semaine Interprofessionnelle traitant d'une problématique nationale, tout en mobilisant à l'échelle d'une région, les acteurs nationaux et locaux. Cet évènement collaboratif, imaginé et piloté par l'Anacofi est ouvert sur invitation, aux professionnels et aux entrepreneurs

## **Pouvez vous présenter en quelques mots l'ANACOFI et son évolution ?**

L'Anacofi est une association professionnelle regroupant les professionnels du patrimoine et de la finance, non fabricants de produits. Elle regroupe des entreprises disposant le plus souvent de 4 agréments qui représentent autant de statuts réglementés et qui revendiquent plusieurs métiers, essentiellement celui de Conseil en Gestion de Patrimoine et celui de Conseil en Haut de Bilan d'entreprises. Elle contrôle l'ANACOFI-CIF qui est le plus important co-régulateur (équivalent de l'ordre pour les professions civiles) des Conseils en Investissements Financiers. Créée il y a 10 ans, notre Confédération est devenue la principale organisation européenne de Conseillers Financiers ou Patrimoniaux Indépendants.

## **Quels sont le thème et les objectifs de la manifestation que vous projetez d'organiser en octobre dans la région des Alpes Maritimes?**

Le thème est l'accompagnement, le développement et le financement des entreprises. L'objectif est quant à lui de permettre la présentation aux entrepreneurs des solutions possibles, un échange entre les professionnels impliqués dans l'accompagnement de l'entreprise et une meilleure visibilité du rôle de chacun.

## **Que pensez-vous apporter aux acteurs économiques invités ?**

Les professionnels y apprendront à connaître les savoirs faire des autres et les entrepreneurs y gagneront en compréhension de ce qui est possible et de qui peuvent être leurs interlocuteurs.

## **Pourquoi avoir choisi ce territoire ?**

Il y a deux raisons majeures :

La première est que la région Sud-est de l'ANACOFI est notre seconde région en nombre de professionnels et en moyens pouvant nous aider à monter l'évènement. La seconde est liée au tissu local. Il est apparu que c'est dans le Sud-Est que l'idée de se grouper pour faire quelque chose ensemble, de cette nature, a été la mieux accueillie. Ailleurs, les baronnies paralysaient le projet et même pour une cause aussi importante, il était difficile de parvenir à une réelle représentation de tous. Dans le Sud-Est, le projet a été immédiatement soutenu par presque toutes les organisations concernées.

## **Quels sont les temps forts de cette manifestation ?**

Nous travaillons à ce que chaque journée soit un temps fort.

Naturellement si la venue du Ministre de l'Economie est confirmée, ce sera un temps fort majeur.

Nous pouvons déjà garantir que dans chacune des villes qui accueilleront nos conférences, on trouvera un temps fort dans les débats au minimum et une clôture plus festive.

## LE MONDE DE LA GESTION DE PATRIMOINE.

### **Evènement ANACOFI : La première semaine du financement, du développement et de l'accompagnement des Entreprises... Du 21 au 25 octobre 2013: Nice, Cannes, Antibes.**

Pour la première fois en France, professionnels et entrepreneurs se retrouveront et échangeront pendant une Semaine Interprofessionnelle traitant d'une problématique nationale, tout en mobilisant à l'échelle d'une région, les acteurs nationaux et locaux. Cet évènement collaboratif, imaginé et piloté par l'Anacofi est ouvert sur invitation, aux professionnels et aux entrepreneurs.

Avec la participation de Monsieur Pierre Moscovici, de Nicolas Dufourcq (directeur général de BPI France) et de très nombreuses personnalités du monde de la finance et des PME. Et bien évidemment l'animation de David Charlet, Président de l'ANACOFI.

#### **Contacts organisation :**

Céline MAHINC : [celinemahinc@edenfinances.fr](mailto:celinemahinc@edenfinances.fr) Membre de la Commission Entreprise de l'ANACOFI et Coordinatrice de l'évènement/ Leslie BOCCANFUSO: [l.boccanfuso@anacofi.asso.fr](mailto:l.boccanfuso@anacofi.asso.fr) Responsable coordination et projets ANACOFI

Le programme complet de la semaine en [PDF](#)

The logo for nicematin.com features the text "nicematin.com" in a bold, white, sans-serif font, centered within a solid blue rectangular background.

## [Les temps forts de la semaine](#)

Publié le lundi 14 octobre 2013 à 11h50

### **Du 21 au 25 oct. Alpes- Maritimes**

#### **Conférences de l'entreprise**

L'évènement collaboratif a été imaginé par l'Association nationale des conseils financiers (Anacofi). Le but : échanger avec les entrepreneurs sur le financement et le développement de leurs entreprises. Plusieurs évènements sont prévus tout au long de la semaine à Nice, Cannes, Antibes. Programme complet sur : [centreprise.fr](http://centreprise.fr).

## Var Matin (St Tropez)

---

Numéro : 20131014

Date de traitement : 14/10/2013

Date de parution : 14/10/2013

Page : 83

Fréquence : Quotidien

Thème : Actualités Régionales

Type : Presse Régionale

“... ALPES- MARITIMES Conférences de l'entreprise L'événement collaboratif a été imaginé par l'Association nationale des conseils financiers ( [Anacofi](#) ). Le but : échanger avec les entrepreneurs sur le financement et le développement de leurs entreprises. Plusieurs événements sont prévus tout au ... ”

## Avenir Côte d'Azur

---

Numéro : 20131011

Date de traitement : 11/10/2013

Date de parution : 11/10/2013

Page : 15

Fréquence : Hebdomadaire

Thème : Actualités Régionales

Type : Presse Régionale

“... mobilisant à l'échelle d'une région, les acteurs nationaux et locaux. Cet événement collaboratif, imaginé et piloté par l'[Anacofi](#) (Association Nationale des Conseils Financiers) est ouvert sur invitation, aux professionnels et aux entrepreneurs. Il se déroulera entre Nice, Cannes et Antibes ... ”

Rechercher...

Tout le site  Cette section

*Recherche avancée*

- ACTUALITÉS ÉCONOMIQUES >
- AGENDA >
- PUBLICATIONS >
- WEB TV CCI & WEB 2.0 >

Contactez-nous  
**0 800 422 222** \*Appel gratuit depuis un poste fixe >



**19 novembre 2013**  
 9h-19h Cannes-sur-Mer  
 Hippodrome de la Côte d'Azur

→ Focus 2013  
 Les clubs d'entreprises & territoriaux  
 Showroom «Made in Côte d'Azur»

**+130**  
 experts

## AGENDA

Accueil > Agendas > 1ère semaine du financement et du développement des entre...

### 1ère semaine du financement et du développement des entreprises

Du lundi 21 octobre 2013, 8h30 au vendredi 25 octobre 2013, 18h00

Adresse :

Cannes, Nice et Antibes, du 21 au 25 octobre 2013

Description :

Les Conférences de l'Entreprise: « Entreprises 06 »  
 1ère semaine du financement et du développement des entreprises  
 Cannes, Nice et Antibes, du 21 au 25 octobre 2013.

La majorité des acteurs concernés par cette problématique, et qui sont vos interlocuteurs réguliers, sont réunis dans le cadre de cette manifestation, à l'initiative de l'Anacofi.

Cet événement, pensé pour vous, s'adresse à un public d'entrepreneurs, d'investisseurs privés ainsi qu'à tous les corps de métiers concernés (conseils en gestion de patrimoine, conseils en haut de bilan, experts comptables, avocats, banquiers,...). Ainsi nous espérons que cette semaine entière dédiée aux entreprises et aux hommes qui les font grandir, saura vous apporter les réponses dont vous avez besoin.

Les inscriptions se font exclusivement sur invitation. Vous devez vous inscrire par demi journée et indiquer votre présence au déjeuner et/ou au cocktail du soir, en précisant vos noms et coordonnées complètes.

Vous trouverez le programme de l'événement sur le site : <http://www.lcentrepise.fr>

Pour vous inscrire [cliquez ici](#)

Évènement suivant >

# l'économie

Lundi 7 octobre 2013 nice-matin

21-25 octobre

## Conférences de l'entreprise

L'évènement collaboratif a été imaginé par l'Association nationale des conseils financiers (Anacofi). Le but : échanger avec les entrepreneurs sur le financement et le développement de leurs entreprises. Plusieurs événements sont prévus tout au long de la semaine à Nice, Cannes, Antibes.

Retrouvez l'agenda complet sur notre site Internet, onglet Économie.



Date : 04/10/2013

Pays : FRANCE / Edition : Bouches-du-Rhône / Page(s) : 1 / Rubrique : ACTUALITE / Périodicité : Mensuel

## Fonds Entrepreneurial 06. En quête de souscriptions

Investissement Dix mois après l'obtention de l'agrément AMF, le fonds d'amorçage initié par l'UPE 06 n'a récolté que 1,7 M€ sur les 10 M€ de prévus. Extrait:

..."L'UPE 06 s'est ainsi associée à la Semaine du Financement, du Développement et de l'Accompagnement des entreprises azuréennes, organisée du 21 au 25 octobre par l'ANACOFI (Association nationale des conseillers financiers), pour inciter particuliers et professionnels à souscrire" ....

Suivez nous:



QUI SOMMES-NOUS ?

NOS ACTIONS

NOS MEMBRES

ESPACE PRESSE



**TelecomValley**  
Créateur de Communautés Numériques

18 novembre : Innovation vue par les incubateurs Paca-Est et Télécom Paris-Tecl

Accueil » Les Conférences de l'Entreprise : "Entreprises 06"



**Les Conférences de l'Entreprise: « Entreprises 06 »**  
**1ère semaine du financement et du développement des entreprises**  
Cannes, Nice et Antibes, du 21 au 25 octobre 2013.

La majorité des acteurs concernés par cette problématique, et qui sont vos interlocuteurs réguliers, sont réunis dans le cadre de cette manifestation, à l'initiative de l'Anacofi.  
En particulier vous êtes conviés à la journée du 25 octobre qui se déroulera à l'EDHEC Business school, animée par le Professeur Haguet campus de Nice 393 Promenade des Anglais. Uniquement sur inscription préalable.

Cet évènement, pensé pour vous, s'adresse à un public d'entrepreneurs, d'investisseurs privés ainsi qu'à tous les corps de métiers concernés (conseils en gestion de patrimoine, conseils en haut de bilan, experts comptables, avocats, banquiers...).

Ainsi nous espérons que cette semaine entière dédiée aux entreprises et aux hommes qui les font grandir, saura vous apporter les réponses dont vous avez besoin.

Pour vous inscrire par mail par demi-journée : contacter Leslie Boccanfuso : [l.boccanfuso@anacofi.asso.fr](mailto:l.boccanfuso@anacofi.asso.fr)  
Attention le nombre de places est limité ! Date limite d'inscription est le mardi 8 octobre.

Pour plus de détails, vous pouvez également consulter le site Web de l'évènement sur le lien suivant: [www.lcentreprise.fr](http://www.lcentreprise.fr)

Rechercher un événement

Date du  au

Ils sont membres

- VIANOVEO
- INRIA
- MONUMENT TRACKER
- INTELLICORE

[Tous les membres](#)

Vidéo du moment

Telecom Valley : Jean Ber...



## « ENTREPRISES 06 », PREMIÈRE SEMAINE DU FINANCEMENT ET DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES ORGANISÉE PAR L'ANACOFI

27/09/2013

partager cet article sur vos réseaux sociaux favoris >       

*L'invitation de David Charlet, Président de l'ANACOFI*

La première semaine dédiée au financement, à l'accompagnement et au développement des entreprises, se déroulera du 21 au 25 octobre 2013 entre Nice, Cannes et Antibes, et regroupera, pour la première fois, professionnels de différentes spécialités, élus et entrepreneurs, mobilisés pour faire avancer notre tissu économique.

**Il ne s'agit pas d'une conférence classique ou d'un salon mais d'un événement collaboratif imaginé par l'Anacofi.**

Toutes les forces vives et acteurs qui concourent au bon développement de nos entreprises se sont donnés la main pour rendre possible cette semaine et se retrouveront, sur une durée suffisamment longue pour pouvoir aller au bout des réflexions et sur un territoire suffisamment étendu, pour impliquer de nombreux acteurs et élus.

Nous espérons que les professionnels et les entrepreneurs en retireront une meilleure visibilité du rôle de chacun, des besoins et des options et solutions possibles.

L'ANACOFI est heureuse de l'accueil fait à sa proposition d'évènement collaboratif et fière de piloter cet évènement hors norme.

Il nous est apparu logique de consacrer une partie de notre énergie à ce type d'action puisque **depuis la Loi de Sécurité Financière puis, la Loi de Régulation Bancaire et Financière, nos membres sont, de droit, les professionnels de l'investissement dans les entreprises mais aussi de l'accompagnement de ces dernières dans leurs recherches de capital ou de crédit.**

Devenus les architectes de l'accompagnement financier de l'entreprise, aux côtés des Experts Comptables qui peuvent faire ce type de prestation à titre accessoire, il nous a semblé normal de devenir les architectes d'un évènement interprofessionnel de grande ampleur.

**Nous espérons que le Ministre de l'Economie et d'autres responsables politiques ou de la fonction publique nous feront le plaisir de se joindre à nous.**

David Charlet

**Organisation et programme** : Céline Mahinc et Leslie Boccanfuso  
[www.anacofi.asso.fr](http://www.anacofi.asso.fr)

### PARTENAIRES

A PLUS FINANCE   
l'innovation dans la gestion

positive alpha

 FORCE  
MEDIA  
AGENCE CONSEIL EN COMMUNICATION

[Découvrez les deux formules de partenariat que nous proposons](#)

### DU MEME AUTEUR

[75% du patrimoine de Cegereal sont certifiés HQE](#)

[Nouveau régime de retraite complémentaire des indépendants : 13 Mds€ de réserves](#)

[58% des Français n'ont pas commencé à préparer leur retraite dont 64% pour les raisons financières](#)

[Calao Finance et Viveris Management participent au développement d'Egidium Technologies](#)

[Les Fonds ISR européens dédiés aux particuliers continuent de croître en 2013](#)

RETROUVEZ ESTEVAL SUR IEC

## LES CONFÉRENCES DE L'ENTREPRISE 06



logo\_LCE\_19092013 (2)

## LES CONFÉRENCES DE L'ENTREPRISE

### UN ÉVÉNEMENT COLLABORATIF DÉDIÉ AU FINANCEMENT ET À L'ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES DU 06.

79

Like

Pour la première fois en France, professionnels et entrepreneurs se retrouveront et échangeront pendant une Semaine Interprofessionnelle traitant d'une problématique nationale, tout en mobilisant à l'échelle d'une région, les acteurs nationaux et locaux.

Cet évènement collaboratif, imaginé et piloté par l'Anacofi (Association Nationale des Conseils Financiers) est ouvert sur invitation, aux professionnels et aux entrepreneurs. Cet évènement qui se déroulera entre Nice, Cannes et Antibes regroupera, pour la première fois, professionnels de différentes spécialités, élus et entrepreneurs, mobilisés pour faire avancer notre tissu économique.



## NICE - EDHEC

L'ANACOFI sur le campus de Nice. L'EDHEC recevra sur le campus de Nice le 25 octobre prochain l'ANACOFI lors de la 1ère semaine du financement, du développement et de l'accompagnement des entreprises.

L'ANACOFI est une association professionnelle regroupant les professionnels du patrimoine et de la finance, non fabricants de

produits. Son objectif est quant à lui de permettre la présentation aux entrepreneurs des solutions possibles, un échange entre les professionnels impliqués dans l'accompagnement de l'entreprise et une meilleure visibilité du rôle de chacun. Pour cette manifestation, les professionnels y apprendront à connaître les savoir-faire des autres et les entrepreneurs y gagneront en compréhension de ce qui est possible et de qui peuvent être leurs interlocuteurs.

## NEWS



Groupe EDHEC > News

### L'EDHEC reçoit l'ANACOFI - Campus de Nice

le 25 octobre 2013

L'EDHEC recevra l'ANACOFI sur le campus de Nice le 25 octobre prochain lors de la 1ère Semaine du Financement, du développement et de l'accompagnement des Entreprises ( 21-25 octobre)

L' Association Nationale des Conseils Financiers (ANACOFI),est une association professionnelle regroupant les professionnels du patrimoine et de la finance. Elle regroupe des entreprises qui revendiquent plusieurs métiers, essentiellement celui de Conseil en Gestion de Patrimoine et celui de Conseil en Haut de Bilan d'entreprises. Elle contrôle l'ANACOFI-CIF qui est le plus important co-régulateur des Conseils en Investissements Financiers.

L'EDHEC recevra l'ANACOFI sur le campus de Nice le 25 octobre prochain lors de la 1ère Semaine du Financement, du développement et de l'accompagnement des Entreprises. Cet événement collaboratif se déroulera du **21 au 25 octobre 2013** et s'adresse à un **public d'entrepreneurs, d'investisseurs privés ainsi qu'à tous les métiers destinés à accompagner la création, le financement et le développement d'entreprises** (conseils en gestion de patrimoine, conseils en haut de bilan, experts comptables, avocats, banquiers,...).Le professeur de finance Daniel Haguët animera une conférence le Lundi 21 octobre sur le thème « Quelles perspectives sur le rôle des Marchés Financiers après l'attribution du Prix Nobel d'Economie 2013 ? » et animera la journée du 25 octobre dédiée à l'accompagnement des entreprises par les professionnels.

« Nous avons choisi l'EDHEC parce que l'ANACOFI et l'EDHEC se connaissent de longue date et que sur ce territoire, dans nos activités, l'EDHEC nous paraît être la référence en matière d'enseignement supérieur. Nous aurions pu monter cette journée seuls mais ce n'était pas la logique de l'événement. L'adhésion immédiate de l'EDHEC au projet a fait le reste. » David Charlet Président de l'ANACOFI

## ▶ Agenda

## LE CALENDRIER

Octobre 2013						
L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

[+ Proposez un évènement](#)[S'abonner au flux RSS](#)

## Les Conférences de l'Entreprise « Entreprises 06 »

**Date :** Du 21-10-2013 au 25-10-2013**Lieu :** Nice, Cannes, Antibes[Emploi](#)

La première Semaine du Financement et du Développement des Entreprises. L'association Nationale des Conseils Financiers a le plaisir de vous annoncer la tenue de la première semaine dédiée au financement, à l'accompagnement et au développement des entreprises.

Cet évènement qui se déroulera entre Nice, Cannes et Antibes regroupera, pour la première fois, professionnels de différentes spécialités, élus et entrepreneurs, mobilisés pour faire avancer notre tissu économique. Il ne s'agit pas d'une conférence classique ou d'un salon mais d'un évènement collaboratif imaginé par l'Association Nationale des Conseils Financiers (Anacofi). Toutes les forces vives et acteurs qui concourent au bon développement de nos entreprises se sont donnés la main pour rendre possible cette semaine et se retrouveront, sur une durée suffisamment longue pour pouvoir aller au bout des réflexions et sur un territoire suffisamment étendu, pour impliquer de nombreux acteurs et élus.

Nous espérons que les professionnels et les entrepreneurs en retireront une meilleure visibilité du rôle de chacun, des besoins et des options et solutions possibles. L'ANACOFI est heureuse de l'accueil fait à sa proposition d'évènement collaboratif et fière de piloter cet évènement hors norme.

Il nous est apparu logique de consacrer une partie de notre énergie à ce type d'action puisque depuis la Loi de Sécurité Financière puis, la Loi de Régulation Bancaire et Financière, nos membres sont, de droit, les professionnels de l'investissement dans les entreprises mais aussi de l'accompagnement de ces dernières dans leurs recherches de capital ou de crédit.

Devenus les architectes de l'accompagnement financier de l'entreprise, aux côtés des Experts Comptables qui peuvent faire ce type de prestation à titre accessoire, il nous a semblé normal de devenir les architectes d'un évènement interprofessionnel de grande ampleur.



> Cliquez ici pour voir la page de l'article

## Argent et entreprise : le nerf de la guerre

L'événement C'est une première : cinq jours, du 21 au 25 octobre, à Cannes, Nice et Antibes, pour tout comprendre des financements des PME

On va beaucoup parler de la performance économique et de ses leviers financiers pendant toute la semaine dans les Alpes-Maritimes. Notre département accueille la première semaine du financement et du développement des entreprises, également baptisée « *Les Conférences de l'entreprise* », sur plusieurs sites à Cannes, Nice et Antibes. Un millier de participants est attendu pour cet événement d'une incroyable densité, tant par le nombre de thèmes abordés que par la qualité des intervenants.

La cheville ouvrière de cette manifestation est David Charlet, président de l'Anacofi (Association nationale des conseils financiers). « *C'est une première, et nous sommes étonnés du répondeur qu'il y a eu. Nous avons choisi le sud-est de la France parce que c'est la seconde région en nombre de professionnels.* »

Cette confédération compte dans ses rangs des courtiers en assurances, des intermédiaires en opérations financières de banque, des conseillers en financement, des conseils en gestion de patrimoine indépendants, des conseils en entreprise. « *Pendant cinq jours, on va balayer tous les sujets, en mettant ensemble les professionnels de l'accompagnement et les entrepreneurs. C'est la première fois que l'on mettra tout à plat* », indique

David Charlet. *Il est impossible pour un patron de tout connaître. La matière est très complexe dans tous les pays, mais en France, on peut dire que le mille-feuille est un peu plus épais. Nous avons cependant la chance de ne pas être dans un pays gangrené par des phénomènes de corruption ou d'inefficacité de l'administration.*

*En France, la création d'entreprise est plutôt bien accompagnée, on a fait des progrès. C'est plutôt la pérennité de l'entreprise qui pose problème.* »

Les organisations professionnelles et notamment l'UPE 06, les associations et structures d'accompagnement, les banques, les représentants des organismes publics, les collectivités locales, l'Edhec, apportent leur concours et leur contribution à cet événement collaboratif. Il se déroulera dans des lieux plutôt emblématiques, tels que la salle du conseil de la ville de Cannes, ou l'enceinte sportive de l'Azur Arena à Antibes, où on abordera le sujet de l'entreprise sportive !

« *Incontestablement, on a une belle assise. Nos journées sont placées sous le patronage du ministère de l'Économie et des Finances. On va essayer de construire quelque chose d'utile et de parler de solutions auxquelles on ne pense pas.* »

1 000

C'est le nombre de participants attendus

Où et quand ?

**Lundi 21**, ouverture de la semaine du financement et du développement des entreprises, salle du conseil de la ville de Cannes, à 14 h 30. **Mardi 22**, de 9 heures à 22 heures, au Centre européen d'entreprises et d'innovation de Nice (Nice Premium, boulevard Maurice-Slama). **Mercredi 23**, Azur Arena d'Antibes (Les Trois Moulins), de 8 h 30 à 22 heures. **Judi 24**, à Cannes de 8 h 15 à 19 heures.

**Vendredi 25**, campus Edhec Nice, de 9 heures à 22 heures.

Comment y aller ?

Entrée libre et gratuite sur invitation des organismes participants ou sur le site [www.anacofi.asso.fr](http://www.anacofi.asso.fr)

Tout sera filmé et mis en ligne.





> Cliquez ici pour voir la page de l'article

## Du lundi 21 au vendredi 25 ALPES- MARITIMES Conférences de l'entreprise Cet événement collaboratif

Du lundi 21 au vendredi 25

ALPES-

MARITIMES

Conférences de l'entreprise

Cet événement collaboratif a été imaginé par [l'Association nationale des conseils financiers \(Anacofi\)](#). Le but : échanger avec les entrepreneurs sur le financement et le développement de leurs entreprises.

Plusieurs événements tout au long de la semaine à Nice, Cannes, Antibes.

Programme complet sur : [lcentreprise.fr](http://lcentreprise.fr) et [souad.gojif@sfg-presse.fr](mailto:souad.gojif@sfg-presse.fr)  
Inscriptions et renseignements :

Mardi 22

TOULON

Réunion sur la taxe poids lourds

L'UPV organise différents UpMorning dans le Var, sur le thème de la taxe poids lourds qui sera applicable au 1er janvier 2014.

Les sociétés disposant d'un ou plusieurs camions de plus de 3,5 tonnes seront alors soumises à une écotaxe. La prochaine réunion d'information se tient mardi 22 à Toulon, au siège de l'UPV, place de la Liberté.

Du mercredi 23 au samedi 26

GRASSE

Centifolia-Centisophia

Grand congrès international autour de l'industrie de la beauté au naturel, des arômes et des parfums.

Site : [www.centifolia-grasse.net](http://www.centifolia-grasse.net)

Jeudi 24

LA GARDE

Commerce et grande distribution

La Maison de l'emploi TPM, l'Union patronale du Var et Pôle emploi organisent le Forum des métiers du commerce et de la grande distribution.

De 14 heures à 17 heures, salle Gérard-Philipe à La Garde.

Vendredi 25

SOPHIA

Formation Twitter

Proposée par la fondation Sophia Antipolis, cette formation permettra de se familiariser avec Twitter, d'en comprendre le fonctionnement, le vocabulaire, les codes, les enjeux. Bref, tout ce qu'il faut pour en faire un véritable outil de communication.

De 9 h 30 à 12 h 30. Tarif : 170 euros. Éligible au DIF. Inscription : [dubreuil@sophia-antipolis.org](mailto:dubreuil@sophia-antipolis.org)

Mercredi 30

NICE

Tout savoir sur la reprise d'entreprise

Mercredi 30 démarre un programme d'accompagnement technique sur le thème de la reprise d'entreprise dans les Alpes-Maritimes. C'est organisé par l'IRCE, en partenariat avec la Métropole. Ce programme se déroulera à la zone d'activité Nice La Plaine 1, avenue Pontremoli, bâtiment C2, jusqu'au 17 décembre.





---

> [Ecouter / Regarder cette alerte](#)

- 07:35:17 La rétro activité fiscale concerne le PEA, et les dispositifs de plus-values gagnés à l'issue des assises de l'entrepreneuriat.
- 07:37:01 Interview de David Charlet, président de l'ANACOFI (l'Association nationale des conseils financiers) entame un tour de France pour convaincre les français d'aller investir pour le long terme directement dans les entreprises. Il évoque la statistique de l'INSEE selon laquelle les clients sont sortis de la bourse sur 10 ans pour aller vers le non côté (PME et TPE).
- 07:38:33





## David Charlet - Président national de l'Anacofi

### "L'entreprise doit s'appuyer sur nos métiers"

Président depuis la création du syndicat en 2004, David Charlet est également à la tête du cabinet de conseil en gestion de patrimoine Charlet Chauvet & Associés, installé en Ile-de-France.

Pourquoi ces conférences de l'entreprise ?

- C'est une première. C'est la première semaine dédiée au financement, au développement et à l'accompagnement de l'entreprise. Il s'agit pendant toute la semaine de réunir des professionnels et des entrepreneurs autour d'une problématique générale mais en mettant en présence les acteurs locaux. C'est une première mais qui va être déclinée dans d'autres régions, sur le même format.

Le conseiller financier est souvent perçu comme un accompagnateur du particulier, moins de l'entreprise.

- Nous devons nous mêler du monde de l'entreprise. L'entreprise doit s'appuyer sur nos métiers. Certes, le réflexe est encore récent mais il faut qu'il se développe. Nous sommes venus vers ce segment avant tout parce qu'il y avait une demande de la part des entrepreneurs. On peut considérer que le mouvement s'est initié en 2010.

Le financement est le nerf de la guerre pour une entreprise...

- Il y a une place pour un financement qui ne soit pas

uniquement du crédit bancaire. Bien d'autres solutions existent. Dont la levée de fonds. Il faut savoir que 526 milliards de titres non cotés sont détenus par des acteurs patrimoniaux. Ce sont souvent des titres de leur propre entreprise ou d'une entreprise du giron familial.

Les investisseurs ont-ils un comportement particulier ?

- Les investisseurs sont enclins à investir dans une entreprise qui leur paraît concrète. La proximité est un élément qui compte. Ce que les investisseurs fuient, ce sont les entreprises cotées. Seules 25 % d'entre elles sont détenues par des investisseurs français.

**Nous devons nous mêler du monde de l'entreprise. L'entreprise doit s'appuyer sur nos métiers**





## Financement des entreprises : pensez autrement

Le financement de l'entreprise est le vrai sujet actuel de préoccupation des entrepreneurs.

Alors que le crédit bancaire se resserre, que les marchés ne donnent pas confiance, l'entreprise doit trouver de nouvelles sources de financement. Crowdfunding, levées de fonds via l'appel aux business angels... ces nouvelles alternatives ne sont pas forcément bien appréhendées par les dirigeants de Pme. C'est dans ce sens que la Semaine spéciale organisée par [l'Anacofi](#) a tenté de débroussailler un terrain qui ne demande qu'à devenir fertile.

Crise de confiance. Entre les entreprises et les banques, le "contrat de confiance" - comme l'assénait un slogan publicitaire - est malmené. Pas vraiment rompu car les études menées l'attestent, le crédit bancaire demeure le premier vecteur de financement de l'entreprise. Sauf que la crise financière s'est transformée en crise de confiance et qu'alors que les banques s'en défendent, chiffres à l'appui, les entrepreneurs n'ont cessé de répéter que les établissements "ne prêtent plus". Et c'est bien pour montrer qu'il existe d'autres moyens d'apporter de la monnaie sonnante et trébuchante à sa petite entreprise que l'Association Nationale des Conseillers Financiers a concocté une Semaine du Financement, du développement et de l'accompagnement des entreprises. Une Semaine très spéciale par le format - cinq jours, 3 villes (Nice, Antibes et Cannes) - et par la philosophie, très pratico-pratique. Une volonté de David Charlet, le président national, qui n'avait pas l'intention de créer un salon supplémentaire ou une conférence classique sur le sujet mais bien une vraie rencontre entre tous les acteurs du financement,

professionnels de la chose et chefs d'entreprise. Car il y a un peu (beaucoup ?) de pédagogie et de vulgarisation dans cette Semaine dont le but était bien de permettre la connaissance des métiers des uns et des autres, l'échange, le dialogue par la mise en présence : business angels, conseillers financiers, professionnels de la finance participative ont répondu présent, participé à des tables rondes et des conférences. Pour les conseillers financiers, l'objectif était clairement de mieux faire connaître leur plus-value auprès des entrepreneurs. On connaît le conseiller financier du particulier. Mais le réflexe d'y faire appel pour aider au financement de l'entreprise n'est pas encore automatique. Et pourtant, comme le souligne David Charlet, "depuis la loi de sécurité financière, puis la loi de régulation bancaire et financière, les membres de [l'Anacofi](#) sont de droit les professionnels de l'investissement dans les entreprises mais aussi de l'accompagnement de ces dernières dans les recherches de capital ou de crédit". Un rôle d'accompagnateur, "d'architecte de l'accompagnement", dit même David Charlet, qui se fait "aux côtés des experts-comptables, les

peuvent le faire à titre accessoire". C'est qu'elles ont besoin de grandir, les entreprises de notre territoire. Le tissu est bien fourni, les compétences sont là, les capacités de développement aussi. Manque juste le combustible pour avancer. Si 70 % des entreprises en France ont besoin de financement, 90 % du financement externe provient du... crédit bancaire. Il y a des habitudes à changer...

**Depuis la loi de sécurité financière, puis la loi de régulation bancaire et financière, les membres de [l'Anacofi](#) sont de droit les professionnels de l'investissement dans les entreprises mais aussi de l'accompagnement de ces dernières dans les recherches de capital ou de crédit.** David Charlet, président de [l'Anacofi](#)

Laurence Bottero





## édito

# Financer autrement

*Une mise au point. Les Tpe représentent 97 % des entreprises françaises, alors que les Pme de 20 à 249 salariés n'en représentent que 3% et les grandes entreprises (250 salariés et plus) atteignent tout juste 0,2%. Les Tpe, incluant notamment les artisans, représentent plus du tiers de l'emploi français. Ces chiffres peuvent paraître surprenants car la grande majorité des médias semble, dans leur rubrique économie, ne traiter que le cas des grandes entreprises, qu'il s'agisse de parler de leur bilan financier ou des conflits sociaux -malheureusement trop nombreux - qui s'y jouent. Qui plus est, les*

*Alpes-Maritimes est l'un des départements français à la plus forte densité de Tpe. Il était donc logique que la semaine dédiée au financement, à l'accompagnement et au développement des entreprises, se déroule entre Nice, Cannes et Antibes. Organisée par l'Anacofi, association nationale des conseils financiers, cette semaine a eu pour objet de mettre en avant que les crédits bancaires sont en net recul, qu'il existe donc d'autres voies de financement et que la Banque Publique d'Investissement (BPI), ne saurait, à elle seule, être la solution miracle à la question du financement des entreprises. Ainsi,*

*l'apparition du Crowdfunding, financement participatif ou le rôle du conseiller financier, bien connu des particuliers, auprès des chefs d'entreprises présents. Cette manifestation a eu pour mérite de poser les bases d'une grande architecture de financement et d'accompagnement. Un événement collaboratif qui se doit d'être renouvelé. A bon financeur...*

Gérard Clétil





## L'anacofi, c'est quoi ?

C'est le syndicat de branche de la finance indépendante. Mais avant d'être structurée comme une organisation patronale, l'Anacofi était une association. C'est d'ailleurs bien ce que signifie l'acronyme : association nationale des conseillers financiers. Revendiquant un poids économique de 5 000 entreprises adhérentes, soit 40 000 emplois, l'Anacofi regroupe les conseils en investissements financiers, les intermédiaires en opérations de banques et les courtiers en assurance-vie. Comme le résume David Charlet son président,

l'association regroupe les sociétés du patrimoine et de la finance mais qui ne sont pas fabricants de produits. En 2006 c'est au tour de l'Anocofi-cif, le co-régulateur, qui fonctionne dans l'esprit comme un Ordre est dont le président est également le président du syndicat.

**Il y a une place pour un financement qui ne soit pas uniquement du crédit bancaire**





> Lire cet article sur le site web

## 1ère Edition des Conférences de l'Entreprise de l'ANACOFI 21/25 Octobre 2013

Pour la première fois en France, professionnels et entrepreneurs se sont retrouvés et échangés pendant une semaine Interprofessionnelle traitant d'une problématique nationale, tout en mobilisant à l'échelle d'une région, les acteurs nationaux et locaux. Cet événement collaboratif, imaginé et piloté par l'Anacofi était ouvert dans les Alpes Maritimes sur invitation, aux professionnels et aux entrepreneurs.

La journée inaugurale de cette première édition des Conférences de l'Entreprise a commencé par une ouverture du Président de l'ANACOFI, David CHARLET, qui a souligné la capacité de la région PACA à se mobiliser de manière collective sur les questions du financement de l'entreprise. Les associations et collectivités partenaires (CGPME 06, UPE 06, MEDEF 06, CCI, ville de Cannes) se sont ensuite exprimées: tous s'accordent à dire que le tissu économique local, particulièrement dynamique, crée un terrain propice au développement des entreprises. L'entreprise au cœur de la société civile, c'est le concept qui est développé par les acteurs régionaux qui œuvrent à l'aide aux entreprises. La table animée par Jean ROGNETTA a permis des échanges qui ont fourni nombre d'éléments de réflexion quant à la manière d'accompagner une entreprise et comment la financer. Cette première table ronde aura été l'occasion de rappeler que 70% des entreprises en France ont besoin de financement et que les statistiques ne semblent pas, pour des raisons assez facilement compréhensibles, correspondre à ce que les dirigeants des TPE/PME ressentent. Cinq moyens de financement ont été identifiés et balayés rapidement :- Le crédit sous toutes ses formes ; - L'utilisation des obligations; - Le financement par les marchés boursiers ; - Le capital investissement ; - La transformation en ressource et l'apport de l'épargne longue. Les participants ont constaté que 90% du financement externe des entreprises est assuré par le crédit bancaire. Toutefois, on observe un fort ralentissement du crédit, conséquence directe de la crise mais aussi des nouvelles règles d'affectation des lignes de crédit. Il a été rappelé que d'autres sources de financement des PME existent et les participants de la table ont ajouté certaines informations. On notera principalement :- L'existence et l'importance des financements non bancaires tels que le crédit inter-entreprises, - Le fait que le marché obligataire concerne plutôt les ETI, - Le fait que l'IBO (Initial Bonds Offering), reste un phénomène nouveau, - L'idée que les fonds communs de placement, seraient alternative à l'IBO, - Le fait que la Bourse (ENTERNEXT) regroupe 45 entreprises locales, la région étant en 3ème position, - Le fait que le capital investissement, alors qu'il finance 500 entreprises en France, a beaucoup de difficultés à lever des fonds aujourd'hui, - Le fait que, phénomène très français, l'État est un levier direct et indirect au financement des entreprises. Suite à cette intervention, Daniel HAGUET a rappelé que beaucoup de recherches ont été menées sur le thème des marchés financiers, leur efficacité et celle de la valeur en général mais ... celles des entreprises en particulier. Les derniers travaux, dont sont les prix Nobels d'Économie 2013, ont un impact sur la compréhension de l'épargne et le cycle de financement, notamment celui des entreprises. Il a été rappelé que les marchés financiers servent bien à la rencontre entre l'épargnant et l'investisseur, en passant par un intermédiaire que sont les institutions financières. La nouveauté des dernières études est d'avoir porté un regard sur l'analyse de ce que les marchés financiers sont soumis à des perturbations et réagissent de manière immédiate ou non à toute information. D'où l'importance d'avoir la bonne information sur les entreprises. La deuxième journée des Conférences de l'Entreprise, animée par Jean ROGNETTA, s'est placée sous le thème général de «L'État et le marché régulé au service du développement des entreprises », ou :- Comment peut-on réconcilier les banques et les entrepreneurs en France? Le premier élément de réponse a été donné par Olivier VINCENT, Délégué Régional BPI France Côte d'Azur, en précisant que la BPI France, qui a développé des partenariats très forts en régions (PACA notamment), intervient sur des questions de financement de tous les types d'entreprises (financement de la trésorerie ou encore des filières d'avenir par exemple). Autre élément de réponse apporté par Marc LANTERI,





Directeur de la Banque de France de Nice, et médiateur départemental du crédit pour le 06: la volonté des pouvoirs publics de ne pas laisser un chef d'entreprise en difficulté suite à un refus de financement ou à une situation d'urgence. Dans ce cadre et sous certaines conditions, il précise que le chef d'entreprise peut saisir la Médiation du crédit. Depuis sa création, dans les Alpes-Maritimes, 280 entreprises ont fait appel à un médiateur du crédit, 65 millions d'euros ont été débloqués à cet effet, et 70% des dossiers présentés ont abouti à une médiation réussie.- Comment créer des leviers économiques en tant que mode de financement et soutien aux entreprises? La Direction départementale des Finances Publiques s'est ainsi exprimée sur les crédits d'impôts: le Crédit d'Impôt Recherche, qui représente 6 milliards d'euros en 2014; le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE), qui est complété par un préfinancement de la part d'Oséo ou des établissements bancaires afin de pallier le délai de mise en place et donc l'absence d'effet immédiat (en 2013, 200 entreprises en ont bénéficié dans les Alpes Maritimes et 10 000 au niveau national); le Crédit d'Impôt Innovation qui représente un soutien aux PME qui engagent des budgets conséquents pour innover. Des solutions sont donc prévues au niveau de la sphère publique pour aider, soutenir et accompagner les PME en difficulté de financement. Cependant, ces solutions peuvent paraître complexes à mettre en place: des structures privées apportent leur expertise et sécurisent ainsi les projets de demande de financement.- Comment orienter le financement des entreprises et l'épargne des français? C'est un fait: aujourd'hui, l'investisseur préfère investir dans l'économie réelle locale. Et l'une des 6 mesures du Projet de Loi de Finance 2014 à destination des entreprises est la création du PEA PME. Cela ouvre des perspectives nécessaires pour les PME régionales de mise en relation avec des investisseurs, et l'avantage de créer une nouvelle rentrée de liquidités: selon les statistiques de l'Observatoire de PME Finance, le PEA PME devrait drainer entre 1 et 2 milliards d'euros par an. Le vrai problème sera le coût de la distribution de ce produit, ainsi que l'aspect obligataire qui sera dans un premier temps limité, même si les obligations permettent d'offrir des ressources longues aux PME. On trouve également le contrat euro-croissance, en discussion à Bercy, où l'idée est de mettre en place un compartiment dédié aux PME.- Comment la Bourse offre-t-elle de nouvelles perspectives aux PME ? Enternext, qui permet l'introduction en Bourse de sociétés, représente environ 500 sociétés (300 PME et 200 ETI) sur 5000 PME et sur 200 000 sociétés éligibles. Le vrai vivier pour Enternext est les PME et les ETI. La Bourse offre de belles perspectives aux PME, en témoigne Didier Brédy, PDG d'Ekinops (société cotée en Bourse): cela a augmenté la crédibilité de son entreprise par rapport aux investisseurs. Mais Philippe DARDIER, Directeur Général, Alternativa et Eric FOREST, PDG d'Enternext, s'accordent: toutes les entreprises ne sont pas faites pour être cotées en Bourse, donc pour rentrer dans le PEA PME. Pour cette troisième journée des Conférences de l'Entreprise, les représentants des organisations d'entrepreneurs et syndicats patronaux (Bernard COHEN HADAD, Président Commission Financement des Entreprises de la CGPME, et Honoré GHETTI pour la CGPME 06, Yvon GROSSO pour l'UPE 06 et le MEDEF 06) ont tout d'abord présenté leurs actions communes de lobbying en faveur des PME. Pour eux, la dynamique entrepreneuriale est bien souvent empêchée, notamment par exemple par le fait que trop de charges pèsent sur les entreprises. Concrètement, l'UPE 06 a notamment passé des accords avec la Banque Populaire pour favoriser l'application la loi LME, pas toujours respectée par les banques. Par ailleurs, Yvon GROSSO, en rappelant l'action commune de la CGPME et du MEDEF, a évoqué le Projet de France 2020 qui consiste à faire participer tous les territoires sur la vision des entrepreneurs en France pour 2020 et également à créer 1 million d'emploi en 5 ans. Quel est le rôle des organisations d'entrepreneurs dans l'écosystème local? Pour répondre à la question, il faut déjà que les acteurs de cet écosystème partagent la même vision de ce qu'est le territoire. Georges FALESSI, directeur du Pôle de compétitivité SCS, fait partie de cet écosystème. Cette structure associative du domaine des technologies, qui rassemble 250 adhérents dans la région PACA, accompagne le monde économique et mesure la compétitivité sur les marchés. Ce Pôle est localement un accélérateur important pour le développement des PME / TPE. Isabelle BOUR, Présidente du CJD Nice, nous a montré que l'écosystème peut être envisagé de manière plus globale, comme cela fut le cas avec la mise en place de Performance Globale. Ce concept tient compte de toutes les parties prenantes de l'entreprise pour rendre plus compétitive l'entreprise et se base plus sur l'« humain » par une collaboration entre les TPE / PME et de grands groupes des Alpes-Maritimes, qui les accompagnent tout au long du programme. Grâce à cela, 33 emplois en CDI ont été créés sur la région et environ 1 million d'euros ont été réinvestis dans l'économie locale. Comment l'écosystème peut être un atout pour un territoire? Les intervenants s'accordent à dire qu'il doit être qualifiant, mais aussi qualifié. La réponse est illustrée par le cas de Sophia Antipolis qui est l'un des seuls écosystèmes en France à





avoir un technopôle urbain et non urbain. Ils ont aussi rappelé avec optimisme que les atouts majeurs de l'écosystème dans les Alpes-Maritimes sont entre autres la complémentarité des compétences, l'investissement dans l'innovation, sa transversalité, et son anticipation. A contrario, les faiblesses se trouvent dans l'amélioration de la gouvernance, le manque de vision collective et de structuration. En parallèle, le message est lancé : le territoire des Alpes-Maritimes a physiquement la place d'accueillir d'autres projets importants. L'UPE 06 a ensuite présenté ses actions en faveur de l'emploi et du développement économique durable. Georges DAO, Président de BA06 Accompagnement, a présenté le FCPR Fonds Entreprenarial 06, premier fonds 06 dédié à l'amorçage. Le Fonds a pour objectif d'investir au minimum 70 % de son actif en capital-investissement dans de jeunes entreprises innovantes à fort potentiel de développement sur les Alpes-Maritimes, en particulier dans les technologies de l'information et de la communication, les services, l'industrie innovante, le e-commerce, la santé, les éco-technologies et le développement durable; et en structurant l'accompagnement qui leur permettra d'atteindre au mieux leurs objectifs. Plusieurs PME innovantes ont localement déjà été financées. On peut constater que le mouvement entrepreneurial local apparaît donc comme très dynamique et que le département des Alpes-Maritimes est fortement mobilisé. Investir dans l'économie réelle dès l'amorçage car il faut croire au développement de l'entreprise. Des fonds ont été créés pour aider les PME innovantes en amorçage pour soutenir leur projet d'entreprises. Jean-François RICHARDOZ, de Créazur (groupe Crédit Agricole), a décrit cette activité nouvelle pour une filiale bancaire. La région PACA a également créé un fonds (Paca Investissement), qui soutient les PME innovantes en amorçage ou endéveloppement. Ce fonds est investi en co-financement avec du financement privé. Beaucoup de PME locales ont été financées par ce fonds. Bruno PAGLIA, de Viveris, avec son fonds R2V, a indiqué qu'agir à l'amorçage c'est ensuite pouvoir soutenir les PME dans leur capital développement. Une fois la phase d'amorçage dépassée, les Business Angel permettent de finaliser d'autres types de financement des PME (depuis sa création en 2002, SBA a investi 25 millions d'euros), et un accompagnement de l'entreprise par la rencontre humaine entre les porteurs de projet et les Business Angel. Les deux mots qui ressortent de ces derniers échanges sont donc l'innovation et l'accompagnement. Un nouveau phénomène prend une place importante dans le financement des TPE/PME : le Crowdfunding. Thierry MERQUIOL, créateur de Wiseed, a créé sa plateforme de Crowdfunding pour faire face à un besoin: les PME avaient des difficultés à se faire financer, et les investisseurs cherchaient plus de rentabilité, en investissant dans des start-up et des PME locales. La puissance du Crowdfunding se trouve dans ces enjeux financiers (en 2020, on estime que 1000 milliards de dollars seront investis), et également son aspect participatif non négligeable. Le texte proposé le 30 septembre dernier, en consultation au Gouvernement, propose qu'une SA qui cherche jusqu'à 300 000 euros de financement pourra être financée via des plateformes appelées CIP. Mais PME Finance et l'ANACOFI, en partenariat avec différents intervenants, travaillent à une proposition concrète de place qui sera présentée au gouvernement et qui vise à améliorer cette proposition de loi. En effet, en l'état la proposition soulève encore des questions et des oppositions de certaines parties. Le Crowdfunding étant un investissement direct via Internet, Maître Hubert de VAUPLANE rappelle l'importance de protéger l'épargnant du fait de ce véhicule de financement. La 4ème journée des Conférences de l'Entreprise, ayant pour thème l'analyse du besoin en financement et solutions haut et bas de bilan a débuté par une intervention optimiste de David LISNARD, Premier adjoint au Maire de Cannes, délégué au développement économique, et Conseiller Général : la France est un pays où la liberté entrepreneuriale est en bonne santé. En amont, nous abordons les mesures administratives et juridiques de prévention des risques entrepreneuriaux. Pour réhabiliter l'entreprise, il faut commencer par prévenir intelligemment le risque. C'est le principe de précaution. Pour une PME, cette précaution implique le fait d'avoir accès au bon financement (le capital-risque, les Business Angel, les collectivités,...) en passant par le bon interlocuteur. La prévention des risques se situe:- en matière d'investissement. La région PACA mène une politique de soutien aux entreprises avec les dispositifs labellisés « PRIDES », dont les financements portent par exemple sur des actions collectives telles que les formations. Florent ZARIATTI, du Service Appui aux entreprises du Conseil Régional, a présenté d'autres outils créés par la Région PACA. Par exemple, il y a le fonds de garantie « JEREMIE », qui facilite l'accès au crédit pour les PME, et dont l'objectif est de faire effet de levier sur le financement bancaire.- en matière de trésorerie. Le vice-Président du Tribunal de Commerce de Cannes, Eric ASTEGIANO, a rappelé un élément peu connu: le rôle préventif du Tribunal de Commerce concernant les difficultés rencontrées par les entreprises. Il constate que les chefs d'entreprise viennent bien souvent trop tard, sans qu'une procédure collective ne puisse être





évitée. Également, Hervé LATOUR, Référent Rebond, a rappelé l'initiative de la CCI de Nice dans la création d'une cellule d'écoute et conseils aux entreprises: le Centre d'Intervention sur la Prévention des difficultés des entreprises des Alpes-Maritimes (CIP). La CIP donne des clés aux chefs d'entreprise pour anticiper des difficultés, et à ce titre met à disposition un Observatoire qui fournit de nombreuses informations. Une entreprise peut-elle trouver du financement au niveau de l'Europe? Jean-Claude GRISONI et Annick MENARD, responsables d'agences d'une Société de Conseils opérationnels en fonds publics et privés, sont venus présenter les instruments et outils de financement européens pour la période 2014-2020 qui incluent les subventions européennes, le financement bancaire pur et les outils de financement. Pourquoi l'Europe finance-t-elle des projets? Pour le développement économique de l'Union européenne, pour rattraper le retard des régions les moins développées et pour des questions de développement durable: si le projet de l'entreprise ne rentre pas dans la définition du projet européen (développement durable,...), l'Europe ne financera pas; si le projet est validé, les types d'aides versées sont réunis dans: les programmes d'actions communautaires, les fonds structurels (régionaux) et les instruments financiers. La stratégie de développement économique de l'Europe, intitulée «2014-2020», comprend un renforcement important pour le financement des PME (92 milliards d'euros mis à disposition pour les PME). Dans ce dispositif, le programme COSME est très orienté TPE/PME. On y cherche de la subvention, de la garantie, du prêt et du capital-risque. Cependant, avant de chercher du financement européen, ils convient d'abord de chercher du financement régional. Comment analyser son besoin de financement privé? Le type de financement varie selon l'étape où l'entreprise se trouve. Jérôme CORNEBISE, chef de projet Financement dans une Société de Conseils opérationnels en fonds publics et privés, met l'accent sur le fait que le chef d'entreprise doit avoir une vision stratégique de son financement. Il doit avoir en tête les différentes étapes de la création de valeur. Il faut d'abord financer l'amorçage du projet (par le prêt d'honneur, la love money, les aides publiques d'amorçage), ensuite finaliser l'offre de valeur (par les Business Angels, les banques, la BPI), et enfin financer sa croissance pour conquérir le marché (par les banques, à court et moyen terme, le venture capital, les actionnaires existants). Quels outils permettent de financer le bas de bilan? La trésorerie, c'est la synthèse permanente du bilan et des conséquences de l'activité de l'entreprise. Pour Dominique MILLOUR, Consultant, la vision de la trésorerie au jour le jour permet d'anticiper les problèmes. Il est donc important de bien gérer les problématiques de financement à court terme. Les sources de financement à court terme qui existent sont le découvert, l'escompte, l'affacturage et la titrisation. Les ingénieurs commerciaux d'une société d'affacturage s'accordent à dire qu'en cas de financement insuffisant des PME et de besoin d'assurance-crédit, la solution c'est l'affacturage. L'affacturage est un marché qui augmente chaque année. Il s'intéresse au poste client et examine la fiabilité des clients. Cela concerne les jeunes sociétés ou en création qui ont besoin de trésorerie. Quels investisseurs existent pour financer le haut de bilan? Le capital investissement, qui est une activité récente (environ 30 ans), intervient majoritairement dans le financement des PME. Mais la question se pose sur l'évolution de ce mode de financement. En effet, la rentabilité est aléatoire et la levée de nouveaux fonds devient difficile (elle s'est réduite de 50% depuis 2009, non pas au détriment du capital développement, mais plutôt du LBO). On peut établir une vision à court terme: les investisseurs institutionnels (groupes bancaires) seront toujours attirés par des fonds qui sont rentables sur la durée, et le besoin des entreprises (fonds propres) reste important. Cependant se posent d'une part des problèmes de gouvernance, et d'autre part des problèmes de sortie des investisseurs (en terme de décalage de vision entre les investisseurs et le chef d'entreprise, en terme de notion même de gestion du terme, en terme de partage de la création de valeur). Aussi se pose le problème de la durée de vie: est-elle opportune ou trop courte? La solution serait-elle une proposition d'une nouvelle forme de fonds perpétuels en tant que format plus adapté? et rappeler au chef d'entreprise qui sollicite ce mode de financement de toujours analyser son besoin réel en fonds de roulement. David CHARLET, Président de l'ANACOFI, a ouvert cette journée de clôture de la première édition des Conférences de l'Entreprise. Intervention de Daniel HAGUET (professeur de finance à l'EDHEC) et tables de conclusion des débats et travaux ont formé l'ossature de cette dernière journée. Cette journée ANACOFI a également été l'occasion pour différents partenaires de présenter leurs activités d'aide aux entreprises (ALMA CONSULTING, SIGMA, MIDI CAPITAL, NEUFLIZE OBC). Georges DAO, Président de BA06 Accompagnement, a présenté le fonds FCPR 06, qui permet d'investir directement dans les PME locales. Après l'ouverture de la journée, Daniel Haguet a traité le thème de l'épargne dans le financement de l'entreprise, au travers de l'assurance-vie. Pour lui, il est temps de ne plus se poser de questions juridiques ou fiscales, mais





économiques. En effet, en reprenant le cycle de financement, on constate que l'épargnant est un déposant, dans un établissement bancaire qui transforme en dettes cette épargne. En détaillant, on note que le taux d'épargne est très élevé en France et le patrimoine des français se répartir à 70% en immobilier et 30% en financier (dont 40% du financier dans l'assurance-vie et la répartition en unités de compte d'un contrat d'assurance-vie est de 15% en 2012(contre 20% en 2000)). D'ailleurs, à la question "seriez-vous prêt à épargner en achetant des actions d'entreprise pour soutenir l'économie française?", les français ont répondu de façon affirmative à 37%, et ceux détenteurs d'un contrat d'assurance-vie ont dit oui à 41%. En ayant la garantie de ne pas perdre l'argent investi, les français ont répondu à cette même question de façon affirmative à 72% et ceux détenteurs d'un contrat d'assurance-vie à 76% (source : sondage FFSA). Sur le plan économique, quelle utilité a l'assurance-vie ? Les assureurs représentent 469 milliards d'euros de financement des entreprises, dont 42 milliards visant les PME et ETI. Mais les assureurs font face à des contraintes réglementaires (notamment Solvency 2 où un minimum de fonds propres leur est imposée). Quelles sont les évolutions possibles ? Les politiques expriment un intérêt croissant pour cette « manne » financière que sont les encours. Ceci peut générer des inquiétudes. La sortie du rapport Berger-Lefebvre en avril 2013, qui propose entre autres la création du PEA PME, et d'un nouveau type de support financier avec le contrat euro-croissance, ne règle pas tout. Daniel HAGUET affirme qu'il faudrait que l'assurance-vie soit un véhicule financier à long terme et par conséquent que sa liquidité soit limitée, et que son régime fiscal soit stabilisé. La première table de conclusion, animée par David CHARLET, regroupait des représentants de différentes professions de l'accompagnement des entreprises (CGP/Haut de Bilan ou conseil en développement disposant des agréments CIF/IOBSP ; avocat, expert-comptable, Commissaire aux comptes). Il a été l'occasion de rappeler que, durant cette semaine entière, nombre des Conférences de l'Entreprise ont été consacrées au financement des PME. Mais comment les mettre en place ? Il apparaît de façon évidente, par la compréhension du rôle de chacun des professionnels du financement, que l'inter-professionnalité doit être appliquée. En effet, l'expert-comptable est un professionnel du chiffre et alerte des dangers que peut rencontrer une société. L'expertise de l'avocat se trouve plus dans le choix d'une structure de société. Les métiers de Conseiller en Investissements Financiers ont quant à eux une spécificité qui se trouvent dans l'audit global (professionnel et/ou privé), son analyse et donc les conseils qui en découlent. Plus un cas est technique, plus l'interprofessionnalité est primordiale. Tous les intervenants réunis se sont accordés à dire qu'il est nécessaire de travailler en synergie avec d'autres professionnels mais également avec le dirigeant d'entreprise. Chaque participant a reconnu que, pour fonctionner, le travail en commun nécessite un pilote qui doit être, celui des professionnels qui est le plus proche du client. Cette interprofessionnalité apporte même des solutions efficaces mais pas assez envisagées en matière de financement des PME ! La seconde table de conclusion, animée par Céline MAHINC a montré l'utilité du Conseil Financier en haut de bilan, dont le rôle est de gérer les cession/rapprochement certaines transmissions d'entreprises. La réussite de cette activité repose sur la valorisation de cette dernière, les modalités de cession et de financement ou encore, le profil du repreneur. Ce professionnel peut être amené à s'appuyer sur d'autres qui ont pu présenter leurs spécificités. Tout d'abord le cost manager, qui aide l'entreprise à améliorer sa capacité d'autofinancement en l'aidant à dégager du cash-flow supplémentaire rapidement, notamment par l'analyse des postes de dépenses les plus importants et aussi de recherches des pistes d'optimisation. Vient ensuite un acteur que le Conseil Financier en haut de bilan peut également mettre en œuvre et dont le sujet est le financement des entreprises au moyen de prêts participatifs. Il permet ainsi de faciliter l'investissement productif des TPE/PME. Créé dans le cadre de la loi 78-741 du 13 juillet 1978 (dite loi Monory), le prêt participatif a pour objectif d'orienter l'épargne vers le financement des entreprises. Il renforce les fonds propres de l'entreprise au moment de son investissement productif, sans entrer au capital. Ainsi s'achève la 1ère semaine des Conférences de l'Entreprise: elle aura permis de dire à quel point les PME et leurs dirigeants sont au centre de l'économie réelle. Tous auront eu à cœur de mettre en avant les solutions de financement, de développement et d'accompagnement qui existent et sont mises en œuvre de façon complémentaire par l'ensemble des professionnels du conseil au chef d'entreprise. L'équipe qui a fait une réalité de ce projet restera à votre disposition pour tout complément d'informations, tout au long de l'année et travaille déjà à l'édition 2014.



## Entreprises : une semaine pour bien grandir

C'est une première pour le département et pour la commission Entreprise de l'ANACOFI : une collaboration de terrain et de nombreux événements sur Cannes, Antibes et Nice du 21 au 25 octobre.



Elles sont 20 à s'être essayées à la RSE : Performance Globale 06 ferme sa première promotion, et s'engage déjà sur 2014 avec le même objectif. Photo de classe ce 23 octobre à l'AzurArena. Sur notre vidéo, l'avis et l'implication de Jean-Pierre Blanc (Malongo).



David Charlet, président de l'ANACOFI (association nationale des conseils financiers), n'est pas un inconnu en terre azuréenne : son cabinet parisien s'est récemment «délocalisé» dans le Var, et de cette double implantation de Charlet Chauvet & Associés est peut-être née l'envie de créer un événement d'envergure sur un sud-est où les conseils financiers auprès des dirigeants sont légion. Et où les réseaux professionnels sont solidement fédérés. Collectivités locales, UPE, BA 06 ou CCL, tous ont répondu présents pour initier cette originale Semaine du financement et du développement des entreprises. Tous rassemblés sous la bannière des Conférences de

l'Entreprise 06. Marché régulé, crédits d'impôts, réformes en cours et à venir, mise en avant de l'écosystème local, problématique de l'amorçage, industries créatives, les thèmes abordés auront été divers et variés, les tables rondes investissant l'EDHEC, l'AzurArena ou même la salle du Conseil municipal à Cannes. Et plusieurs initiatives locales se sont mêlées aux festivités, comme celle sympathique remise de diplômes aux 20 entreprises qui ont testé la première mouture de la démarche Performance Globale 06 impulsée par l'UPE : des résultats encourageants, des parrains fort présents, Jean-Pierre Blanc (Malongo) en tête, et une deuxième session déjà pro-

grammée pour pousser les dirigeants sur la voie du développement durable et social allié à la compétitivité (voir notre vidéo). L'occasion aussi pour Georges Dao de rappeler les bienfaits du FCPR 06, premier fonds entrepreneurial dévolu à l'amorçage qui accompagne déjà quelques jeunes pousses prometteuses. Une constance lors de cette semaine 100% entreprises : l'optimisme partagé, grâce à ces échanges entre dirigeants azuréens, qu'il s'agisse de grands groupes ou de startups, et grâce à ces solutions de financement désormais disponibles pour qui saura innover et séduire... L'ANACOFI et ses conseillers ne seront peut-être pas étrangers aux futures réussites.

### > David Charlet : «une vitrine pour nos métiers»

L'ANACOFI, une association créée il y a dix ans autour de nouvelles professions très fortement liées à l'entreprise et à son caractère patrimonial au sens large.

C'est la plus grosse fédération d'Europe de conseillers financiers indépendants et professions affiliées. Avec trois administrateurs (sur 14) issus du sud-est de la France, qui représente 20% des adhérents. Un ancrage évident, une région bien structurée, qui a fait pencher la balance vers la Côte d'Azur pour organiser cette semaine d'un nouveau genre, naturel pendant d'une courue et traditionnelle convention parisienne. «Nous avons essayé d'imaginer un événement différent, avec les autres organisations concernées in situ. La volonté, c'est de décliner nos problématiques nationales en régions, avec pour navire amiral le sud-est. Avec peut-être des formats plus courts pour les autres territoires où l'on pourra délivrer la synthèse de nos travaux. C'est une de nos projections ; nous ne sommes pas là pour gagner de l'argent, mais pour impulser, pour dynamiser les chefs d'entreprises.



Pourquoi sur trois villes? Pour montrer que nous nous adressons à l'ensemble du département. Un symbole. Ça n'est pas (et ça ne sera pas) un salon, mais bien une convention, nous allons là où il y a de l'activité économique. Une grosse organisation, qui s'est soldée par une belle cohésion générale, et de l'avis-même de David Charlet, il est d'autres régions où le montage d'une telle opération eût été impossible, faute de cordiale entente entre les différents partenaires. «L'objectif, c'est d'exploiter toutes les pistes qui s'offrent au créateur d'entreprise pour l'épauler financièrement. Le cœur de nos métiers, ce que l'on sait faire, aider les autres selon ses compétences. L'entreprise a besoin d'inter-professionnalité, nous sommes un maillon de cette grande chaîne. Et il faut bien quatre ou cinq jours pour balayer tous les sujets...»

Isabelle Auzias

## RESTAURATEURS & CO

### De l'intérêt d'anticiper

Réunie en assemblée générale ce 21 octobre à Nice, l'Union patronale des cafetiers restaurateurs et métiers de la nuit Côte d'Azur (UPCR) a reçu le président national de l'UMIH Roland Hégué. Validation des comptes, élection de quatre nouveaux membres au conseil d'administration, rapport moral du président Boivin et échanges avec les adhérents, venus en nombre au Radisson Blu.

Hubert Boivin aura notamment évoqué l'accueil, «qu'il faut absolument soigner pour éviter les courriers de plainte», l'interdiction de fumer et les établissements toujours sanctionnés pour cause de terrasse non conforme, la concurrence déloyale causant des fermetures de cafés notamment dans le haut-pays, avec «un nombre croissant de boulangers qui ont des terrasses, des camions pizza qui vendent aussi des sandwiches et du vin»... Un bon point toutefois avec la création de l'association des DJ de la Côte d'Azur, et l'organisation d'un gala en septembre dernier avec, comme invité d'honneur, Jean-Luc Lahaye (Bob Sinclar n'a semblé-t-il pas pu se libérer).

Mais l'actu, c'est bien sûr la hausse de la TVA, qui passera de 7 à 10% au 1er janvier prochain : on prévoit 100.000 pertes d'emplois au niveau national selon Roland Hégué, «un grand plan social invisible». Et des marges qui s'effondrent. Du coup, il va falloir anticiper pour ne pas être montrés du doigt en janvier. «Heureusement, nous ne sommes pas les seuls concernés, donc nous serons moins stigmatisés, même si les risques d'attaques persistent, certains considérant que nous profitons toujours d'une niche fiscale». La lutte de la restauration traditionnelle face à la restauration industrielle, le titre de Maître restaurateur, et même... les sites de réservations en ligne qui, comme dans l'hôtellerie, prennent de plus en plus la main sur la gestion des restaurants, autant de thèmes qui seront probablement à nouveau abordés lors du prochain congrès national de l'UMIH, qui se tiendra à Cannes fin novembre.

## ECOLE HÔTELIÈRE

### Cent idées pour un centenaire



C'est rue de France, sous la direction de Monsieur Armissen, que les plus anciens de nos chefs ont été formés à une époque où il n'y avait guère que trois lycées hôteliers de référence en France. Les autres ont fait leurs classes dans l'actuel bâtiment où le bar de rentrée 2013, à l'invitation de l'Association des anciens élèves, accueillait les nouveaux. Si les pastis du père Gil Florini attireraient les amateurs, les élèves, eux, s'étaient vu rappeler qu'ils n'avaient droit qu'aux jus de fruits. Restaient les charcuteries italiennes de Frédéric Cordero, fils du past-président dont la brillante carrière hôtelière a bifurqué aujourd'hui vers la politique (adjoint au commerce de Cagnes) et les pains de Stéphane et Pascale du Fournil niçois.

Petit moment convivial, histoire aussi de doper les énergies pour faire de 2014, année du centenaire de l'école, un événement inoubliable avec cent projets déjà bien engagés. Trois ouvrages seront éditées pour l'occasion : un livre de recettes offertes par les grands chefs issus des murs, un carnet de souvenirs et de voyages du centenaire, enfin un ouvrage commémoratif de luxe. Les élèves participeront à la production et au service de repas à l'Elysée, à l'Assemblée nationale ou au Sénat, portant haut le flambeau de Nice. Tout au long de l'année se multiplieront les repas de promotions avec des albums souvenirs ainsi que des collations thématiques liées aux relations internationales du Lycée. Sans oublier une exposition de documents recueillis avec la précieuse aide des Archives.

En un mot, ça va bouger, et les élèves autant que les anciens se passionnent. Jolies agapes en perspective à repérer très vite.

L.T

# Rendez-vous professionnels

## MANIFESTATION

### Une semaine dédiée au financement des entreprises

Du 21 au 25 octobre prochain, l'Anacofi organise, en collaboration avec diverses autres organisations (Edhec, PME Finance, CCI Nice-Côte d'Azur...), les Conférences de l'entreprise-Entreprise 06, une



LES CONFÉRENCES  
DE L'ENTREPRISE

manifestation dédiée au financement et au développement des entreprises. Cet événement se déroulera entre Nice, Cannes et Antibes. David Charlet indique que ce sera l'occasion de regrouper « pour la première fois, professionnels de différentes spécialités, élus et entrepreneurs, mobilisés pour faire avancer notre tissu économique. Il ne s'agit pas d'une conférence classique ou d'un salon, mais d'un événement collaboratif imaginé par l'Anacofi. Toutes les forces vives et les acteurs qui concourent au bon développement de nos entreprises se sont donné la main pour rendre possible cette semaine et se retrouveront sur une durée suffisamment longue pour pouvoir aller au bout des réflexions et sur un territoire suffisamment étendu, pour impliquer de nombreux acteurs et élus. »  
Plus d'informations sur [www.anacofi.asso.fr](http://www.anacofi.asso.fr).

## FORMATION

### Quelle assurance-vie en 2014 ?

Les 11 et 12 décembre prochains à Paris, EFE organise une formation intitulée « Nouvelles stratégies pour l'assurance vie en 2014 ? ». Ce sera l'occasion d'aborder les différents sujets ayant modifié l'approche de cette enveloppe tout au long de l'année 2013. En effet, il s'agit en particulier de la recommandation de l'ACPR du 8 janvier dernier sur le recueil des informations relatives à la connaissance du client dans son devoir de conseil ; le BOFiP du 14 juin dernier qui a contribué à complexifier son traitement fiscal en abordant le nouveau calcul du plafonnement de l'ISF. Divers experts se succéderont pour animer la formation : Philippe Baillot (Bred Banque Privée), Bertrand Cosson (Banque transatlantique), Marie-Christine Collin (BPCE), Rosa Riche (Bordier & Cie France), Sophie Gonsard (SELARL Aussedat & Associés), Judith Sebillotte-Legrès (Score Patrimoine), Eric Birotheau (BNP Paribas Banque Privée France), Bruno Pays (CRIFIP) et Marc Thomas-Marotel (Natixis Assurances). Le prix de la formation a été fixé à 1 690 euros.  
Plus d'informations sur [www.efefr.fr](http://www.efefr.fr)

### Devenir un expert de la retraite

Le 17 décembre prochain à Lyon, Factorielles organise une formation intitulée « Réaliser un bilan retraite ». Destinée à un public d'experts dans le domaine, cette session vise à permettre de maîtriser les paramètres et les outils nécessaires pour produire un diagnostic chiffré et argumenté, d'analyser concrètement la situation actuelle d'un client, et d'optimiser les droits à pension acquis auprès des régimes obligatoires. Le prix de la formation a été fixé à 460 euros HT.

Plus d'informations sur [www.factorielles.com](http://www.factorielles.com).

### Sur la transmission du patrimoine privé

A Paris, les 20 et 21 novembre prochains, la société AF2A organise une session de formation sur la transmission du patrimoine privé. Le programme de ces deux journées est décomposé en cinq parties : l'organisation de la vie commune (concubinage, Pacs, mariage, etc.), les règles juridiques des successions (dévolution, rapport des héritiers entre eux, etc.), les aspects juridiques des libéralités (donation, testament, etc.), le régime fiscal des successions et donations, et le traitement particulier de l'assurance-vie en cas de décès. Le prix de la formation a été fixé à 1 040 euros HT.

Plus d'informations sur [www.af2a.com](http://www.af2a.com).

### Gestion de portefeuille

Bärchen organise les 21 et 22 novembre prochains, une formation sur les techniques de gestion de portefeuille, animée par Anthony Cros, gérant indépendant après avoir été analyste actions chez Barclays, à Londres. Les objectifs sont la maîtrise des techniques de la gestion d'actifs, connaître les différents styles de gestion et comprendre les différentes phases d'un processus de gestion. Le prix de la formation a été fixé à 1 680 euros HT.

Plus d'informations sur [www.barchen.fr](http://www.barchen.fr).

#### Précision

Dans notre dernier hors-série *Le métier de conseil en gestion de patrimoine*, paru en septembre dernier, des erreurs se sont glissées dans une partie de la présentation de la plateforme immobilière Cerenicimo (page 76). En fait, la société compte une quinzaine de chargés de partenariats qui animent un réseau de plus de mille conseils en gestion de patrimoine. Par ailleurs, elle organise tout au long de l'année des formations, qui font l'objet d'une validation de la part des différentes associations professionnelles, des séminaires et conférences, dont un événement annuel majeur majeur ateliers, conférences et débats interactifs avec des experts et des personnalités reconnues du monde de l'économie et de l'immobilier.



> Lire cet article sur le site web

## **VIDEO. Cette semaine dans votre cahier l'économie**

Ce lundi matin, retrouvez votre cahier l'économie en pages centrales. Une formule enrichie qui met en lumière l'activité économique de notre territoire, les hommes qui entreprennent et les idées qui l'animent. A la une : Coup de projecteur sur une première. GSF, leader de la propreté, vient de créer un plateau technique unique en France. Implanté à Vallauris, ce plateau est un formidable outil pédagogique. A découvrir. Notre dossier : Crédits aux entreprises, les banques jouent-elles le jeu ? De nombreux patrons se plaignent de l'attitude des banques trop frileuses en temps de crise. Les organismes prêteurs assurent à l'inverse qu'ils ne font pas de rétention de crédit. Notre enquête dans le Var et les Alpes-Maritimes. L'instantané de la semaine : Hôteliers-restaurateurs unis pour reprendre la main sur les réservations, Solvimo qui ouvre de nouvelles agences, la finance décryptée avec la première semaine de l'Anacofi dans les Alpes-Maritimes, l'annuaire des foires et marchés de la CCI du Var, Tax Free à Cannes. En un seul coup d'oeil, retrouvez toute l'actualité de la semaine. Ca bouge sur notre territoire. Le débat : L'écotaxe poids-lourd, mesure issue du Grenelle de l'environnement provoque un tollé en Bretagne. L'avis de Bertrand Gino, vice-président de la FNTR Alpes-Maritimes et celui de Michel Dubronel, association France Nature Environnement.. Start-up : Particuliers, patrons, des start-up en pleine croissance ont besoin de vous. Investissez dans l'économie réelle locale, l'union sacrée est gage de longévité. Découvrez Solar Games, une start-up de Sophia spécialisée dans l'édition d'applications multimedia, en quête de 300.000 euros. Le portrait : Qui est vraiment Jean-Yves Courtois, patron du groupe coté en bourse Orolia ? Polytechnicien, chercheur en physique quantique, prix de l'audace créatrice, la fraîche quarantaine... Il dit tout. Une actualité riche en kiosque ce lundi matin et toute la semaine sur le web.



## Beau succès pour les « Conférences de l'entreprise » imaginé par David Charlet, président de l'Anacofi

Publié le 15 Novembre 2013

*Plus de 350 personnes ont assisté à ces conférences dont de nombreuses personnalités ...*

### Qu'est ce que les LCE (Les Conférences de l'entreprise)?

David Charlet : Les Conférences de l'entreprise sont un évènement qui permet la présentation des différentes solutions pour développer une entreprise et la rencontre entre les professionnels de l'accompagnement et les chefs d'entreprise.

C'est d'abord, une fois par an, le plus complet et le plus long de tous les évènements comparables. Mais c'est également une expérience qui trouve son prolongement dans différentes régions et sur internet, avec un site actif toute l'année.

### Quels sont les enjeux?

DC : Il s'agit ni plus ni moins que de permettre une meilleure connaissance de l'entreprise, de ses besoins et des solutions de développement et de financement qui s'offrent à elle.

Cela passe notamment par la mise en avant des professionnels, leurs compétences, leurs limites et les synergies possibles du fait d'actions concertées.

### Vos projets pour l'avenir?

DC : Nous avons décidé de décliner les Conférences de l'Entreprise en trois versions. La première est l'évènement central qui se déroule en PACA, une fois par an et durera maintenant probablement 4 jours. La seconde sera la version sur deux jours qui se déroulera dans plusieurs autres régions de France. La troisième, sera la version numérique de l'évènement.

Nous espérons que de ces Conférences dont sont tirées des synthèses, naitront des idées ou des propositions et bien entendu, que les entrepreneurs et les professionnels de l'accompagnement sauront en retirer un bénéfice.